

CHARTRE ANTICOR

contre la corruption et pour l'éthique en politique

Outre les principes déontologiques contenus dans la **Charte de l' élu local**¹, la loi a renforcé les obligations faites aux collectivités pour plus de transparence et d'éthique. Anticor invite les municipalités non seulement à les respecter mais à aller plus loin par le biais de leur règlement intérieur ou d'une charte éthique.

Répondant à l'invitation d'Anticor, nous prenons les engagements suivants :

I. Disponibilité des élus

- Avoir un maire qui n'exerce ni mandat départemental, régional ou national, étant entendu qu'il n'effectuera pas plus de deux mandats consécutifs.
- Moduler le montant des indemnités allouées aux conseillers municipaux en fonction de leur participation effective aux séances plénières.

II. Prévention des conflits d'intérêts

- Mettre en place des mécanismes de détection des conflits d'intérêts afin d'indiquer, avant chaque séance plénière, les élus qui doivent se déporter.
- Désigner un référent déontologue.
- Développer des formations déontologiques adaptées aux risques propres de chaque service municipal.
- Interdire aux élus et aux agents publics d'accepter tout cadeau ou avantage d'une entreprise.

III. Reconnaissance du rôle des élus minoritaires

- Permettre aux élus minoritaires d'exercer leur droit à la formation, à l'information et à l'expression.
- Proposer la vice-présidence de la commission des finances à un élu minoritaire.
- Associer les élus minoritaires aux phases de négociation prévues dans les procédures d'attribution des marchés publics et des concessions.
- Élargir le droit à la protection fonctionnelle à tous les élus, même ceux n'ayant pas reçu de délégation de l'exécutif.

IV. Transparence de l'action publique

- Rendre publique l'assiduité des conseillers municipaux aux séances plénières.

- Appliquer l'open data par défaut.
- Mettre en ligne les documents communicables les plus importants : délibérations, arrêtés réglementaires, comptes-rendus des séances plénières, rapports des concessionnaires, rapports annuels sur le prix et la qualité du service, observations de la chambre régionale des comptes, etc.
- Suivre sans délai les avis de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA).
- Mettre en ligne le montant des indemnités perçues par chaque conseiller municipal.
- Mettre en ligne les frais d'avocats engagés par la commune et les jugements rendus.

V. Lutte contre la corruption

- Nommer un référent alerte éthique.
- Suspendre de ses fonctions exécutives tout élu mis en examen pour atteinte à la probité.
- Retirer définitivement les fonctions exécutives à tout élu condamné pour atteinte à la probité.

VI. Contrôle de l'action municipale


- Mettre en place une Commission de contrôle financier pour examiner les comptes détaillés des entreprises liées à la commune par une convention financière.
- Encourager la formation des conseillers municipaux et rendre public le nom des organismes formateurs.
- Créer une commission de suivi des contrats de la commande publique, qui examinera notamment leurs avenants et leurs contentieux.
- Créer une commission de surveillance des dépenses liées à la communication, aux voyages, aux réceptions, aux frais de bouche et aux invitations.

VII. Participation des citoyens aux décisions locales

- Associer la population aux décisions par le biais de consultations ou de référendums locaux.
- Garantir l'expression de tous les points de vue lors des procédures permettant aux citoyens de s'exprimer.
- Créer une commission d'éthique, notamment composée d'élus minoritaires et de citoyens, chargée de contrôler le respect des dispositions éthiques et de faire des préconisations.

A Baziège le 6 mars 2020,

Pour la liste BAZIEGE ENSEMBLE,



Julien WALCH

Ressources

1. La **Charte de l'élu local** est disponible à l'adresse suivante:

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000030424099&cidTexte=LEGITEXT000006070633&dateTexte=20150402>

L'intégralité de cette charte est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.anticor.org/2020/02/10/les-30-propositions-danticor-pour-des-communes-plus-ethiques/>